

Janvier à Avril 2023 - n°58

Sommaire

Edito p 1

Réserve Naturelle de Saint-Mesmin p 2

Inventaires et expertises biodiversité p 3

Environnement p 12

EDITO



© François Hergoët et LNE

HOMMAGE à Alain BERGER

Lorsqu'il a pris sa première carte d'adhérent aux Naturalistes Orléanais en 1971, Alain n'était encore qu'un adolescent passionné de découverte de la nature.

Les mammifères et les batraciens, les reptiles, les mollusques et les orchidées, tout l'intéressait... Il était de toutes les sorties, de toutes les réunions thématiques, participait aux week-ends pluridisciplinaires. Il faisait partie des photographes et des naturalistes de terrain qui ont fourni pendant des décennies les images (des centaines de diapositives !) et les données pour notre association.

Qu'il s'agisse de la toute première base de données BD Nat' ou de la toute récente Obs'45, Alain veillait au grain et, tous les jours, jusqu'au bout, il consultait les nouvelles données saisies sur le département.

Il n'a jamais cessé d'être impliqué dans le milieu associatif et a même assuré la présidence de notre association de 1996 à 1999, dont il est resté un administrateur incontournable jusqu'à sa disparition.

Même s'il disait souvent qu'il n'aimait pas écrire, la plupart des revues et ouvrages édités par les Naturalistes Orléanais puis LNE sont passées entre ses mains. Certains le voient encore derrière sa fameuse "Ronéo" pour le tirage du bulletin des naturalistes !

Bâtisseur infatigable, il a participé sans compter à la rénovation de la première maison de la nature Faubourg

Saint-Vincent puis, pendant des années, à celle de notre MNE actuelle. C'est également lui qui a eu l'idée de creuser la mare du jardin, mare qui abrite depuis lors les alytes accoucheurs qu'il aimait tant.

Mais Alain était naturaliste avant tout, « un érudit du terrain » et c'est comme cela que nombre d'entre nous vont s'en souvenir : chaussé de ses fameuses bottes et bardé de ses jumelles, de son appareil photo et lampe frontale vissée sur le front !

Passionné par les Amphibiens et les Reptiles, Alain a fondé le premier groupe herpétologique du département en 1980, groupe qui a publié le premier atlas herpétologique : *Amphibiens et Reptiles du Loiret* en 1985.

Le nouvel atlas des Amphibiens du Loiret dont il aura pu voir la dernière mouture avant impression, lui a permis de travailler avec l'équipe salariée jusqu'à la fin et notre émotion sera grande à l'heure de la sortie de l'ouvrage qui lui sera dédié.

Alain était notre sage, notre mémoire, il nous rappelait à nos devoirs de mettre la biodiversité et sa protection au cœur de nos activités. Et lorsqu'il était absent, en Bureau ou CA, il nous manquait ... et il va nous manquer encore et encore.

Notre famille naturaliste perd un expert et un ami précieux. L'équipe de LNE, aujourd'hui en deuil, est aux côtés de Marie-Pierre, Charlotte et Antoine pour les assurer de tout son soutien et de sa plus grande affection.

† Nos pensées accompagnent aussi Martine, Agnès et Stéphanie suite à la disparition, à l'automne, de

Denys Hergibo, également un fidèle des Naturalistes Orléanais et de LNE.



Comptage hivernal des oiseaux aquatiques dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés dans les zones humides de nombreux pays. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications qui interviennent dans la répartition et les effectifs des populations d'oiseaux d'eau.**

Les 13, 14 et 15 janvier derniers, l'équipe de salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, aidés de plusieurs **bénévoles (merci à eux !)**, ont parcouru les deux rives de la Loire entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret.

Les conditions météo ont été correctes, contrairement à l'an dernier, où la visibilité était très mauvaise avec un brouillard persistant. Cette année, la Loire était relativement basse pour une mi-janvier (environ 300 m³/s).

Sur la partie privée de la rivière Loiret, le nombre d'oiseaux est plus faible que l'an dernier : les **Colverts** sont 2 fois moins nombreux (172), tandis que les **Foulques** sont un tiers plus nombreuses (497).

Dans la réserve naturelle sur la Loire et la partie publique du Loiret, le **Canard colvert** est, comme souvent, l'espèce la plus abondante (414), bien que l'effectif soit bas (2^e année la plus basse depuis 2002). Dans l'ordre décroissant, arrivent ensuite le **Cygne tuberculé**, la **Gallinule poule-d'eau** (relativement visibles grâce au niveau de la Loire), le **Grèbe castagneux**, et le **Héron cendré** (plus gros effectif depuis 2002, avec 40 individus).

On peut remarquer que la **Grande Aigrette**, en expansion partout en France et avec une population hivernante en forte augmentation, a en effet localement des effectifs en hausse ces 4 dernières années.



© LNE

Parmi les passereaux recensés, la **Bouscarle de Cetti** est très facilement repérable à son chant explosif. Profitant des hivers plus doux, elle est en augmentation depuis plusieurs années. Quatre chanteurs ont été notés, ce qui est l'effectif le plus haut depuis 2002.

Plusieurs bandes de Vanneaux huppés ont été observés en vol au-dessus de la Loire (près de 600). Ce n'est pas le cas tous les ans. Les Vanneaux sont difficiles à compter car ils se dispersent volontiers dans le val à distance des zones humides.

13 Bécassines des marais ont été repérées sur la Loire. Le plumage homochrome de ce limicole au bec étonnamment long le rend difficile à distinguer dans les touffes de carex beiges, surtout lorsqu'il se repose. Cet oiseau déserte la Loire si le niveau de l'eau est haut. D'où des effectifs fluctuants d'une année à l'autre.

Parmi les canards, nous avons noté également la présence de **5 souchets** et **2 Sarcelles d'hiver**.



Canard souchet © Denys Hergibo

Pour les oiseaux exotiques, la **Bernache du Canada**, de plus en plus présente dans la réserve naturelle marque cependant le pas cet hiver ; c'est la 1^{ère} année de forte baisse depuis 2018.

Enfin, comme chaque année, les **Grands Cormorans** ont été comptés au dortoir juste avant la tombée de la nuit. L'an dernier, l'effectif était historiquement bas (105) tandis que cette année, c'est le contraire avec un effectif jamais atteint depuis 2002 (345) ; la zone reste finalement, semble-t-il, attractive pour cette espèce.

Le comptage Wetlands est aussi l'occasion de noter quelques autres espèces non aquatiques : nous avons pu observer cette année des **Pouillots véloces**, un **Târier pâtre**, un **Pic épeichette** et un **Pic noir**, **2 Roitelets huppés**, etc...

Suivis ornithologiques STOC et SHOC

STOC

Le renouveau du suivi STOC-EPS (suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple) continue à satisfaire pleinement les coordinateurs nationaux : après un record de participation au STOC en 2021 (1 113 carrés !), une très légère baisse de participation est enregistrée en 2022, mais ce sont quand même plus de 1 080 carrés qui sont suivis dans l'ensemble du pays (la barre des 1 000 carrés n'avait pas été franchie depuis 2013).

Dans le Loiret, le petit groupe d'observateurs s'est étoffé et c'est désormais 12 carrés qui sont suivis annuellement, avec, en plus, de nouvelles régions naturelles prospectées, les nouveaux arrivants habitant en dehors de la métropole orléanaise : val de Loire près de Saint-Benoît-sur-Loire, secteur des Bordes, Gâtinais...

L'ajout des nouveaux carrés n'a toutefois pas diamétralement modifié la proportion des cinq grands types de milieux représentés sur les points d'écoute : près de 40 % d'entre eux sont situés dans un milieu boisé (jeunes formations et forêts plus âgées), un petit tiers se trouve en milieu agricole, un sur cinq est situé en milieu urbanisé (21 %) et un sur dix se trouvent à proximité d'un milieu aquatique (plan d'eau ou Loire) (6 % en 2021). Voir figure 1.

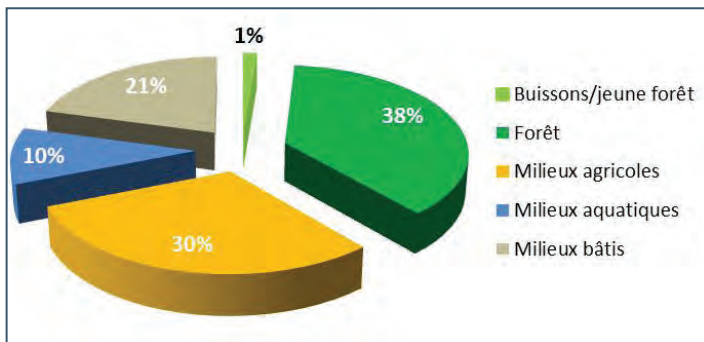
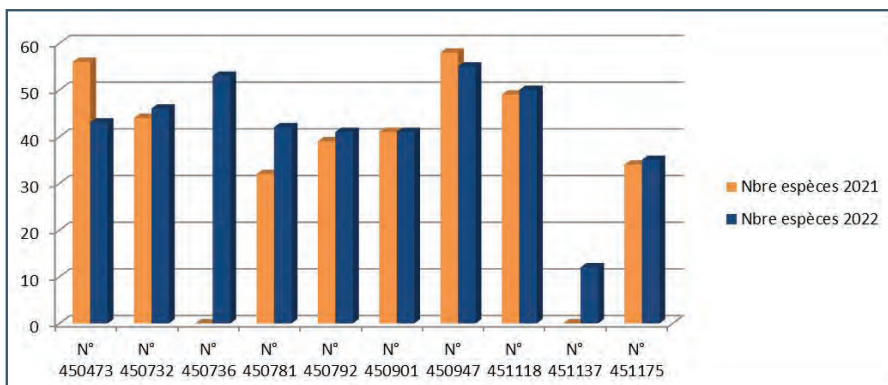


Figure 1 : répartition des 100 points d'écoute selon les différents grands types de milieux.



En 2022, quatre carrés ont fait l'objet d'un passage précoce, qui s'est déroulé entre le 8 mars et le 14 mars. Ce premier passage a été jugé intéressant par les coordinateurs nationaux au vu de l'évolution dans la phénologie des oiseaux, liée au changement climatique. Sinon, tous les autres carrés, à l'exception d'un seul, ont fait l'objet des deux suivis classiques : un « deuxième » passage qui a eu lieu entre le 10 avril et le 2 mai et un « troisième », entre le 10 mai et le 5 juin. Le protocole a donc été parfaitement respecté, la date charnière étant le 8 mai. Toutes les données ont été saisies dans Faune France. Un import automatique vers Obs'45 est prévu.

Au total, **91 espèces différentes ont été observées** (92 en 2021). Selon les carrés, entre 35 et 55 espèces ont été recensées, soit une moyenne de 45 espèces par carré. Les résultats sont très comparables avec ceux de l'année 2021 (voir figure n° 2). Le nombre d'espèces observées dépend évidemment de la nature et de la diversité des milieux présents mais également de l'expérience de l'observateur et de ses capacités de détection des oiseaux au chant.

Comparaison 2021-2022

Si les listes 2021 et 2022 sont quasiment équivalentes en nombre, il existe des différences dans les espèces observées. Quelques-unes ont été vues pour la première fois en 2022 : Bondrée apivore, Cigogne noire, Epervier, Huppe, Milan noir, Pic cendré, Pie-grièche écorcheur pour ne citer que les nicheurs possibles, mais également le Pinson du Nord dont une belle bande de 50 individus a été notée à Trainou, grâce à la première session d'écoute de mars. La Cigogne noire a également été observée en mars.

A contrario, certaines espèces recensées en 2021 sont absentes de l'inventaire de 2022. C'est le cas de la Bouscarle de Cetti, non revue alors qu'elle avait été notée sur deux carrés différents l'année dernière. Quelques oiseaux d'eau également manquent à l'appel (Grèbe huppé, Grand cormoran, Courlis cendré...).

L'observation des autres espèces uniquement l'une des deux années s'explique par le caractère aléatoire de ce suivi, par les conditions météorologiques en vigueur au moment des sessions d'écoute... et par la chance.

Figure 2 : nombre d'espèces observées par carré, en 2021 et 2022

SHOC

Le SHOC également continue de bien progresser avec 576 carrés suivis l'hiver 2021/2022, soit une augmentation de 22% par rapport à l'année précédente !

Dans le Loiret, six observateurs se sont montrés intéressés par le suivi de leur carré en hiver. Le suivi hivernal est plus léger et se déroule le long de deux transects de 300 m, sans station d'écoute. Ce suivi s'est déroulé sur les communes de Chaingy, Escrinelles, Les Bordes, Ardon, Saint-Jean de Braye, Semoy, Saint-Benoît sur Loire, Chateau et environs...



Grive Litorne © Wikimedia Commons

Base de données Obs'45 : bilan 2022

Cela fait maintenant 2 ans que notre base de données en ligne Obs'45 est opérationnelle. Comme nous l'avons fait l'année dernière, nous allons dresser un bilan de l'année écoulée.

En 2022, ce ne sont pas moins de **46 000 données qui ont été saisies**, le tout concernant près de **1 600 espèces**. Ce qui porte à **296 000 le nombre de données actuellement présentes dans la base**.

Parmi les observatoires les plus fournis, ce sont les oiseaux qui remportent la première place avec 27 330 données saisies en 2022 ; en seconde position il y a les plantes avec 14 103 données, et enfin en troisième position - loin derrière - il y a les papillons avec 1 674 données, ces chiffres sont stables par rapport à 2021.

Le nombre d'observateurs lui aussi est en augmentation constante, nous sommes désormais **plus de 500**

observateurs à être inscrits sur Obs'45. Le nombre de photos est également en augmentation, c'est désormais plus de 4 600 photos qui accompagnent les observations, cependant il **reste de nombreuses espèces encore non illustrées par des photographies** dans la base, donc **tous à vos appareils photo !!!**

Côté partenariat, après la Maison de Loire du Loiret en 2021, Obs'45 s'est enrichie d'un nouveau partenaire avec le Lycée agricole des Barres situé à Nogent-sur-Vernisson, un lycée proposant entre autres des formations post-bac liées aux métiers de l'environnement : BTS « Gestion et protection de la nature » et « Gestion forestière ».

Cette deuxième année d'existence pour Obs'45 est un succès, avec une adhésion massive des naturalistes loirétains. **Merci à tous les observateurs et aux validateurs qui font vivre la base jours après jour !**

Que l'année 2023 soit riche en nouvelles observations.

Obs'45

Bienvenue dans le portail départemental loirétain des observations naturalistes

Obs'45 est un système d'information ouvert à tous, géré par l'association **Loiret Nature Environnement**. Il a pour objectif d'apporter un maximum d'informations sur la flore et la faune sauvage du Loiret dans le but de mieux connaître la biodiversité qui nous entoure et ainsi mieux la protéger.

Les informations disponibles concernent également la faune, la flore, les habitats et l'épuration, les statuts de rareté et de protection.

Organisé autour d'une base de données, Obs'45 permet de recueillir, stocker et publier les données d'observations naturalistes sur le département du Loiret.

La consultation sur le site est libre et sans aucune base de données nécessite l'enregistrement de l'observateur.

Lire la suite

ESPECES	OBSERVATIONS	PHOTOS	OBSERVATEURS
3 450	296 866	4 609	514

1 nouvelle actualité publiée

LES ESPECES DU MOMENT (Du 11 au 20 Janvier)

DERNIERES OBSERVATIONS

- Corbeau freux 16/01/2023
- Corneille noire 16/01/2023
- Choucas des tours 16/01/2023
- Pigeon ramier 16/01/2023
- Héron cendré 16/01/2023

100 dernières sites

ACTUALITES DU SITE

- Disparition d'Alain Berger 16/01/2023
- Publication de la nouvelle liste rouge des Odonates en région Centre Val de Loire 15/01/2023
- Données Cigogne noire : à vos carnets ! 30/09/2022

Toutes les actualités

Inventaire ZNIEFF

De nouvelles ZNIEFF proposées dans le Loiret

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, ou ZNIEFF, sont des secteurs où la biodiversité est encore riche et plutôt préservée. On distingue les ZNIEFF de type I qui sont des espaces homogènes avec une biodiversité remarquable, et les ZNIEFF de type II qui sont des espaces plus grands abritant des milieux naturels fonctionnels et paysagers.

Depuis 10 ans, l'association accompagne les services de l'Etat (DREAL) dans l'étude des ZNIEFF existantes et propose la délimitation de nouveaux périmètres. **En 2022, nos efforts se sont orientés vers l'est du département avec l'étude de la vallée du Milleron et la vallée de la Notreure.**



Vallée du Milleron © N. Déjean

Les inventaires déjà menés lors de l'IBC (Inventaire de biodiversité communale) d'Aillant-sur-Milleron en 2021 laissent présager une richesse intéressante en faune et flore, ce que nous avons confirmé cette année. **De nombreuses plantes rares ont été découvertes comme l'Isopyre faux-pigamon (*Isopyrum thalictroides*), la Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) ou encore une belle station d'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*).**



Cuivré des marais dans une prairie humide © N. Déjean

Les vallons boisés accueillent la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) tandis que **les prairies humides abritent le rare Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), papillon protégé et menacé d'extinction.** La vallée du Milleron est un petit trésor de biodiversité encore préservé et représentatif de ce que pu être le Gâtinais et la Puisaye.



Cuivré des marais mâle © N. Déjean

La vallée de la Notreure, bien étudiée par notre association ces dernières années, fait déjà l'objet de plusieurs ZNIEFF de type I. Cette année, les inventaires se sont concentrés plus particulièrement sur l'amont du cours d'eau, moins prospecté jusque-là. Des espèces rares y ont été également trouvées dont une grande **station d'Ail des ours (*Alium ursinum*) ou encore plusieurs individus de Cuivré des marais.**

Ces deux vallées sont proposées en ZNIEFF de type II à la DREAL en ce début d'année 2023.



Orchis à fleurs lâches, orchidée protégée des zones humides © N. Déjean

Inventaire des Chauves-souris sur l'ENS du grand Rozeau et des Prés Blancs

En 2022, l'association LNE a été sollicitée par la commune de Châlette-sur-Loing afin de réaliser **un inventaire chiroptérologique sur l'ENS (Espace Naturel Sensible) du Grand Rozeau et des Prés Blancs**. Cet inventaire poursuivait la dynamique lancée avec l'inventaire de biodiversité communale (IBC) en cours actuellement sur la commune.

Situé en plein cœur de la ville de Châlette-sur-Loing, bordé par la rivière du Loing d'un côté et le canal de Briare de l'autre, l'ENS est composé de plusieurs habitats : des zone humide (mares, rivière et canal), des prairies, et des boisements. Cette diversité d'habitats promettait d'offrir une bonne diversité d'espèces.

Afin procéder à l'inventaire **trois soirées d'écoute ont été effectuées au détecteur d'ultrasons**. Cette technique permet de prospecter tous les milieux afin de localiser les chauves-souris en chasse et de les identifier sans les déranger. Les sons enregistrés ont ensuite été analysés sur informatique pour aboutir à une identification de l'espèce.

Au final, **huit espèces ont pu être identifiées sur l'ENS**, le cortège d'espèces était composé d'espèces ubiquistes comme les pipistrelles qui peuvent se rencontrer aussi bien en milieux urbanisés qu'en milieux naturels, trois espèces de pipistrelles ont été observées durant l'étude, **la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle de Nathusius**.

Mais aussi des espèces plus spécialisées comme la **Sérotine commune** et les Noctules (**Noctule commune** et **Noctule de Leisler**), ces espèces ont été rencontrées à plusieurs reprises chassant le long des lisières ou au-dessus des étendues d'eau, comme le canal notamment.

Le **Murin de Daubenton** a également été contacté fréquemment. Cette espèce est facilement observable chassant au-dessus du canal et du Loing, elle vole en rase-motte entre 10 et 30 cm de hauteur, pour capturer des petits insectes à la surface de l'eau, dont les moustiques qui provoquent tant de désagrément en été.

Mais c'est la **Barbastelle d'Europe** qui constitue **l'observation la plus intéressante de l'inventaire**. Elle a été observée dans le boisement le long du canal sur le secteur du Grand Rozeau. **Cette espèce est rare dans le département** et est également sensible à la pollution lumineuse, de fait, il est rare de l'observer en agglomération. C'est une spécialiste dans la chasse en milieux forestiers qui a un régime alimentaire principalement composé de papillons de nuit.

Pour l'ENS, la diversité et l'activité chiroptérologique semblent essentiellement liées à la présence des zones humides, avec de grandes étendues d'eau, ainsi qu'à la diversité des milieux présents (boisements, lisière, prairies). Cette mosaïque de milieux assure ainsi des ressources alimentaires variées pour les chauves-souris.



Bois inondé des prés blancs © K. Billard, LNE



Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
© J. Roulin - Wikimedia commons

Pélobate brun, le suivi 2022

On s'était quitté en mai dernier sur un **premier bilan assez mitigé du suivi de la reproduction du Pélobate brun dans le Loiret en 2022.**

En effet, seule **une dizaine d'individus avaient été entendus en 2022**, qui plus est assez tard dans la saison par rapport aux autres années, ce chiffre constitue l'un des effectifs les plus bas observé depuis le début du suivi. De plus, les résultats laissent également supposer que la période d'activité n'avait duré que quelques jours, au lieu de plusieurs semaines normalement. Tout cela ne laissait rien présager de bon pour la suite !

Le suivi s'est poursuivi en mai avec la recherche des têtards sur les mares du site à Pélobate, l'objectif était de déterminer si le Pélobate brun, s'était reproduit malgré les quelques jours d'activité observés. La réponse est positive. **Des têtards ont bel et bien été trouvés, mais en faible proportion et dans une seule mare du site**, alors que les mâles avaient été entendus dans quatre d'entre-elles. Ainsi, pour 2022, comme en 2021, la reproduction est considérée comme faible. Une bonne nouvelle cependant, tout indique que les têtards de pélobates

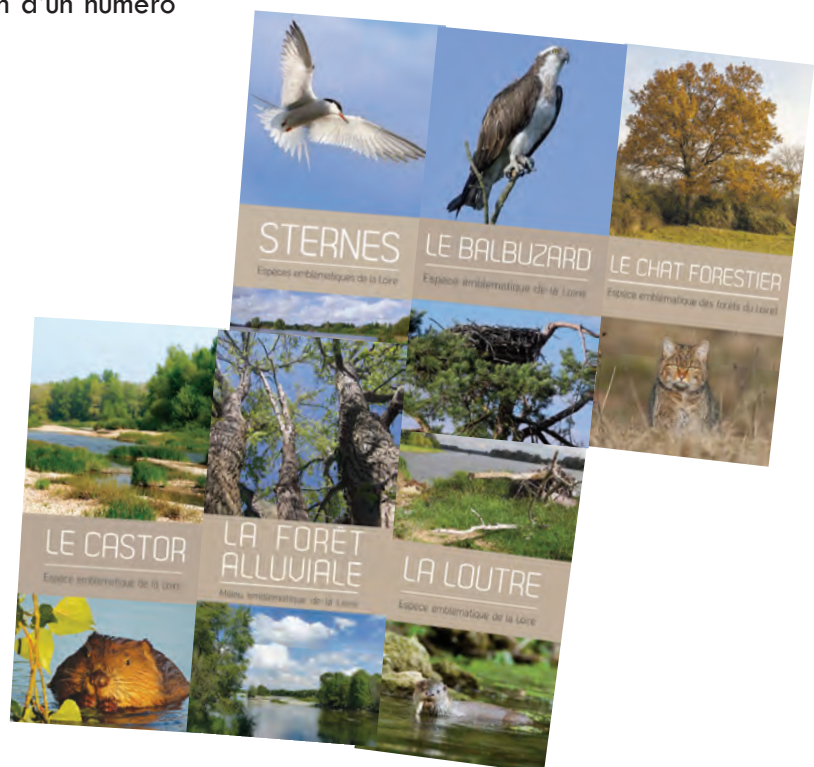
nés en 2022 ont pu arriver jusqu'à la métamorphose, des juvéniles ayant été capturés début juillet.

En parallèle des suivis, des prospections en-dehors du site de présence actuel ont été réalisées dans le but d'essayer de trouver de nouvelles populations de Pélobate brun qui seraient passées inaperçues jusqu'à aujourd'hui. Ces prospections ont été réalisées en utilisant la technique de **l'ADN environnemental, une technique qui présente de très bons résultats dans la recherche des amphibiens et notamment dans la détection des espèces discrètes.** La méthode consiste à prélever un échantillon d'eau sur un site où l'espèce est potentiellement présente. L'eau récoltée est passée à travers un filtre stérile afin de récupérer un maximum de particules en suspension contenant des fragments d'ADN des différents organismes présents dans l'eau. Après quelques mois, nous avons reçu les résultats, hélas, tous négatifs ! Les sites de présences déjà répertoriés restent donc les seuls du département, à ce jour.

En 2023, LNE poursuivra les recherches avec la méthode de l'ADN environnemental, et continuera, bien sûr, à suivre la population de Pélobate brun du Loiret. Rendez-vous dans les prochaines lettres d'info pour savoir comment se porte la population en 2023 !

Espèces emblématiques du Loiret

Notre collection de flyers destinés à sensibiliser le grand public aux espèces emblématiques du département s'est encore étoffée fin 2022 avec la parution d'un numéro consacré à la **Cigogne noire**.



Objectif MARES

5 mares restaurées !

Le programme **Objectif MARES** présenté dans les lettres d'info précédentes s'est terminé en 2022 par la **restauration de cinq mares communales dans le Gâtinais de l'Est**.

Avant la tenue des travaux et afin de mener une gestion la plus respectueuse de l'environnement actuel, des **prospections naturalistes** ont été menées sur ces mares au printemps et en été pour évaluer les enjeux écologiques et les principales menaces pesant sur elles. Ces inventaires ont permis de trouver l'un des amphibiens les plus menacés de notre département, le **Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*)** sur quatre mares. De nombreuses libellules et **quelques plantes remarquables comme le Souchet long (*Cyperus longus*)**, non revu dans le Loiret depuis un siècle, ont également été notées !

Les menaces observées sont variées et typiques de l'ensemble des mares de la région : comblement par les vases, fort développement de plantes héliophytes, présence d'espèces exotiques envahissantes, berges abruptes, etc., autant de pressions qui peuvent mettre à mal la biodiversité des mares.

Face à ce constat, **quatre mares ont bénéficié de travaux légers via des chantiers participatifs** cet automne : arrachage de Myriophylle du Brésil (plante exotique envahissante) dans la mare de Louzouer, création d'une berge plus favorable à la ponte des amphibiens à Saint-Firmin-des-Bois, coupe et arrachage



Arrachage de Myriophylle du Brésil dans la mare de Louzouer © N. Déjean



de massettes à Griselles, et débroussaillage de berges à Saint-Germain-des-Prés. **Encore un grand merci aux habitants des communes et aux différents bénévoles de l'association pour la grande aide qu'ils ont fournie lors de ces matinées.**



Chantier participatif St-Firmin-des-Bois © N. Déjean

La cinquième mare, située à Griselles, a pu être curée à l'aide d'une mini pelle. Les vases accumulées depuis plus de 20 ans la comblaient quasiment, mais une partie de la végétation n'a pas été retirée afin de laisser une zone refuge pour la faune aquatique.



Curage mécanique d'une mare de Griselles © N. Déjean

Au printemps prochain, nous espérons que les amphibiens et autres libellules reviendront nombreux sur ces mares restaurées !

Biodiversité et gestion des sites d'eau potable et d'assainissement sur la Métropole d'Orléans

La société SUEZ, investie dans la préservation de son patrimoine naturel sur les sites dont elle a la gestion, a sollicité l'association pour mener **un inventaire flore sur une usine de production d'eau potable à Saint-Cyr-en-Val**. En effet, après quelques années en gestion différenciée (une fauche par an au lieu de tontes régulières), la composition floristique est un bon indicateur pour estimer la naturalité d'un milieu.



Luzerne naine (Medicago minima), plante rare des pelouses sèches, observée ici et là dans l'Usine du Val. Elle est reconnaissable entre autres à ses fruits épineux © N. Déjean

C'est ainsi qu'un peu moins de **120 espèces végétales ont été observées**. Ce sont principalement des espèces communes de prairies, de pelouses et de friches mais elles restent indispensables à la faune locale.



Zone « ensauvagée » de l'Usine du Val © N. Déjean

Quelques endroits « ensauvagés », c'est-à-dire sans fauche, et en laissant les arbustes se développer, sont conservés. Ils offrent une zone de quiétude pour les oiseaux, et on y trouve même quelques orchidées !

Le site abrite deux mares, une première entourée par une petite ripisylve et une roselière, terrain de jeu de nombreuses libellules, et une seconde, correspondant à un ancien bassin bétonné. Celle-ci a bénéficié de quelques aménagements pour le rendre plus accueillant pour la biodiversité : apport de terre, plantation de quelques héliophytes, aménagement de caches, etc., ce qui a permis à quelques grenouilles de s'y installer.

D'autres inventaires naturalistes ont été menés en complément par le Laboratoire d'Eco-Entomologie. Ils ont mis en évidence notamment **plusieurs coléoptères rares**.

Ces inventaires sont des exemples concrets que la mise en place d'une gestion différenciée, même sur des petites surfaces, a une réelle utilité pour la biodiversité.



Usine du Val et secteur en gestion différenciée © N. Déjean

Biodiversité et bâti



La biodiversité, mieux prise en compte dans la rénovation des bâtiments

En 2021, l'entreprise sociale pour l'habitat Pierres et Lumières a demandé à notre association de l'assister dans la **prise en compte d'une colonie d'Hirondelle de fenêtre nichant sur la « T17 »**, tour de 17 étages située à la Source et prévue à la démolition. La tour ne répondant plus aux besoins actuels, les 273 logements étaient vides depuis juin 2021 et sa déconstruction avait été programmée. Cependant, la T17 héberge une colonie d'Hirondelle de fenêtre évaluée, en 2021, à 70-80 nids et, en 2022, à une trentaine de nids. L'espèce étant protégée, il convenait de prendre en compte la colonie dans le phasage des travaux et de tout mettre en œuvre pour limiter l'impact de la destruction de la tour sur l'espèce en garantissant aux oiseaux de nouvelles zones propices à leur installation.

L'article L. 411-2 du code de l'environnement prévoit que l'on puisse déroger aux dispositions prises pour la protection des espèces de la faune et de la flore sauvages « à condition qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante » et que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle et ce, notamment, « dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ou pour d'autres raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique ».

Nous avons donc échangé avec l'entreprise pour établir un phasage des travaux non préjudiciable à l'espèce. A la demande du CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel), **la présence éventuelle de chauves-souris a également été contrôlée** mais il s'est avéré que le bâtiment était peu propice à l'accueil de ces espèces.

L'effondrement final de la tour, initialement prévu en juin, a finalement été planifié en dehors de la période de nidification, soit après le 1er octobre. De plus, pour permettre aux hirondelles de fenêtre de continuer à nicher sur ce secteur de la Source, il a été prévu :

1. d'installer durant l'hiver 2022-2023 une soixantaine de nids artificiels sur une autre tour, située à 240 mètres de la T17 et présentant une architecture semblable ;

2. de fermer, durant l'hiver, toutes les ouvertures de fenêtre afin d'empêcher toute reproduction et d'éviter que, au printemps 2023, les oiseaux soient dérangés par les opérations de préparation (désamiantage, etc.) ;
3. de démolir la T17 pendant l'absence des oiseaux, soit entre le premier octobre 2023 et la fin février 2024.

Dans le sillage de cette première collaboration avec Pierres et Lumières, Valloire Habitat et LogemLoiret, se sont également rapprochés de nous pour que nous puissions **établir des diagnostics d'immeubles préalablement à leur rénovation** (isolation par l'extérieur, isolation de combles, changement des huisseries...).

La crise de l'énergie a accéléré la nécessité de rénovation des bâtiments sociaux et il est impératif que les espèces liées au bâti (chauves-souris, hirondelles et martinets principalement) soient dûment prises en compte lors des travaux.

FNE Centre-Val de Loire s'est saisie du sujet dans le cadre du projet « **Un toit pour la biodiversité** ». En 2023, les chargés d'études de nos associations seront formés pour pouvoir mener ces diagnostics de bâtiments, le plus en amont possible des opérations de rénovation et proposer des dispositifs artificiels permettant d'accueillir les espèces après les travaux.



Tour T17 - Orléans © MN de Bellefroid

Diagnostique Biodiversité dans les exploitations agricoles

Agriculture et biodiversité, construire concrètement la trame verte de demain

Lorsque les opérations de « diagnostique de la biodiversité en milieu agricole » ont démarré au début des années 2000, nous nous réjouissons d'avoir ainsi l'occasion de promouvoir une gestion écologique des espaces agricoles...

Aujourd'hui, avec le GABOR (Groupement des Agriculteurs Biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret) la démarche des « diagbios » continue, et **quelques diagnostics sont réalisés chaque année**. En 2022, nous n'en avons fait qu'un, chez un agriculteur bio de la commune de Vimory (Gâtinais). Sa propriété de 16 ha abrite d'anciennes plantations de peupliers, de belles chênaies, une mare et des prairies destinées à être progressivement mises en culture (maraichage, vignes, verger, haie comestible...).

La propriété accueille plusieurs espèces intéressantes, dont 42 espèces d'oiseaux et diverses plantes à nectar attirant un grand nombre d'insectes pollinisateurs. Ainsi, 18 espèces de papillons de jour et deux zygènes ont été recensées, dont la Turquoise, zygène bleu-vert typique des prairies sèches et des pelouses, relativement rare dans cette partie du département.

La mare présentait une belle diversité végétale avec de nombreux herbiers aquatiques formés de plantes peu communes, comme la Lentille d'eau à trois lobes (*Lemna trisulca*), le Potamot filiforme (*Potamogeton trichoides*), la Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), le Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*) ou la Berle dressée (*Berula erecta*). On peut rajouter également la présence d'une characée témoignant d'une eau de bonne qualité. Quatre espèces de libellules se reproduisent sur la mare, ainsi que trois espèces d'amphibiens.

2 à 3 diagnostics devraient être menés en 2023 sur des fermes en agriculture biologique.

Par ailleurs, notre association a répondu avec la Chambre d'agriculture du Loiret à un appel d'offre du Pays Loire Beauce pour la réalisation de six diagnostics biodiversité sur leur territoire, trois sur des exploitations déjà étudiées en 2010 et trois sur de nouvelles exploitations, réparties sur les trois régions naturelles : le val de Loire, la Sologne et la Beauce.

Comme en 2010, ces diagnostics seront réalisés en commun avec des techniciens de la Chambre d'agriculture. L'expérience s'était révélée positive, la collaboration avec les conseillers de la Chambre permettant une analyse plus complète de chaque exploitation et facilitant le contact avec les agriculteurs. Cette étude se déroulera jusqu'au début 2024 et comprendra également un volet sensibilisation.



Objectif Climat 2030

Apportons un peu de nature dans les cours d'école !

Pour poursuivre les actions en faveur de la végétalisation des villes et la création d'îlots de fraîcheur urbains, l'association a édité, en fin d'année 2022, une **nouvelle brochure pour inciter à adapter les cours d'écoles au changement climatique**. Suite aux canicules de juin 2019 et juin 2022, de nombreuses collectivités ont pu prendre conscience des problématiques posées dans les établissements scolaires lors des fortes chaleurs.

Vous pourrez retrouver dans cette brochure des **exemples d'actions mises en place dans les écoles et collèges du Loiret**.

Les sujets suivants y sont abordés : la conception bioclimatique et la végétalisation des bâtiments scolaires, le choix des revêtements de sols, la gestion de l'eau pluviale, la création de mares et jardins pédagogiques, et la **végétalisation des cours d'écoles pour favoriser l'exploration et la découverte de la nature**.



Pour amplifier les projets de **cours d'écoles résilientes**, la brochure a été envoyée aux communes et établissements scolaires du Loiret.

Retrouvez la brochure « Changement climatique – écoles résilientes – Un peu de nature à l'école ! » sur le site internet de l'association :

http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Climat/LNE_LIVRET_ECOLES_RESILIENTES_WEB_HL.pdf



© D. Charron

Comme souvent, les illustrations originales de nos brochures sont signées **Dominique Charron**, notre dessinateur attiré et talentueux !

Ecole en transition

Après les écoles élémentaire Saint-Aignan de Pithiviers et maternelle Saint-Paul Bourdon Blanc à Orléans l'année dernière, **deux nouvelles écoles s'engagent dans la démarche « Ecole en transition » de LNE en 2023 : l'école les Plesses de Baule et le groupe scolaire des Libellules à Griselles.**

Défi « Objectif Zéro Déchet » réussi pour 9 foyers de l'orléanais

La quatrième édition du défi « Objectif Zéro Déchet » s'est déroulée du 9 septembre au 14 décembre 2022. Entre deux phases de pesées des déchets (une pesée de référence et une pesée finale), le défi a été rythmé par de **nombreux ateliers destinés à accompagner les participants, leur prodiguer des conseils pour expérimenter le Zéro Déchet** et leur permettre des temps d'échanges pour parler de leurs pratiques, des problèmes rencontrés et des solutions trouvées.

Les **9 foyers engagés** ont en moyenne **diminué le poids de leurs poubelles de 24%** durant cette période !

Mise en œuvre d'un PTGE sur le bassin du Puiseaux et du Vernisson

Un **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)** était en cours d'élaboration depuis quelques années sur les bassins versants du Puiseaux et du Vernisson (affluents du Loing, entre Gien et Montargis).

Ce PTGE repose sur une approche globale et coconstruite de la ressource en eau, permettant d'**engager chaque usager du territoire dans l'objectif d'atteindre un équilibre entre besoins et ressources disponibles tout en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques** et en anticipant les conséquences du changement climatique.

LNE participe au comité de pilotage, présidé par la CLE (Commission locale de l'Eau), qui assure le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions du PTGE. L'association reste notamment vigilante afin d'éviter de voir se développer des projets avec les mêmes dérives qu'il peut y avoir ailleurs en France

Les projets seront tournés vers le jardin et l'arbre pour l'une, sur des aménagements pour adapter la cour d'école au changement climatique pour l'autre.

Un état des lieux sera réalisé et des actions pédagogiques proposées pour les mener avec les différentes classes de ces écoles, pour sensibiliser les élèves et agir pour la transition écologique à leur échelle !



Atelier « Objectif Zéro Déchet » 2022 © C. Kosciolk

(bassines bâchées remplies avec de l'eau pompée dans les nappes souterraines).

Le PTGE est animé par l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du Loing, et est entré désormais dans la phase de réalisation des actions définies.

LNE s'y est également impliqué en proposant un **programme d'accompagnement aux communes pour la réduction de leurs consommations d'eau** (bâtiments publics, espaces verts) et des formations à destination des élus et des services municipaux, mais aussi pour **sensibiliser les jeunes et le grand public** à travers des interventions pédagogiques dans les écoles et à l'occasion d'évènements locaux. Ce programme d'actions bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Nos interventions débiteront dès ce printemps sur quelques communes du territoire. A l'issue du PTGE, d'une durée de 5 ans, l'objectif est d'avoir pu accompagner les 26 communes concernées.

Bienvenue dans mon jardin au naturel

Et si on aménageait un jardin sec ?

L'édition 2022 a encore une fois rencontré son public avec environ **1500 visites dans les 31 jardins ouverts** pour l'occasion.

La **13e édition de Bienvenue dans mon jardin au naturel** se déroulera les **10 et 11 juin 2023**. Notez la date !

Pour cette année, **les jardins secs, massifs composés de plantes adaptées à la sécheresse, seront à l'honneur** pour aborder les différentes façons de faire face au changement climatique et aux restrictions d'eau estivales.



Jardin de T. Albert - La Ferté-Saint-Aubin © LNE

Nous recherchons aussi de nouveaux jardins pour continuer de soutenir la richesse et la diversité de cet évènement.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Les inscriptions ont lieu jusqu'à fin mars auprès de Pascal, à l'adresse : pveronneau@lne45.org



Un tutoriel est mis à disposition sur notre site pour accompagner les jardiniers qui souhaiteraient en réaliser dans leur jardin :

http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Cr%C3%A9er_son_jardin_sec.pdf



Jardin de l'Apacrete - Ingré © LNE